



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE
GROUPE ORANGE

Séance de signature de l'accord salarial 2016 à Orange (19 avril 2016)

Intervention CFDT

La CFDT tient à souligner le bon niveau de dialogue de tous les acteurs lors de cette négociation, la qualité des documents remis pour la négociation, ainsi que la transparence de l'entreprise lors de ce bilan au niveau national ; ce qui a permis de tous s'exprimer sans défiance dans le but d'aboutir.

Pour autant à la fin le constat de cette négociation est mitigé :

- ✚ Le mot collectif n'est pas un gros mot et des équilibres sont nécessaires pour avancer sereinement. D'ailleurs la CFDT en veut pour preuve des alertes constantes qui sont mises en place sur les éventuels dangers de l'individualisation (*l'accord sur l'organisation du travail auquel Mr BARRE a participé activement en 2010 est censé prémunir de cela*). Et ce n'est pas comme si il n'existait aucun outil dans notre entreprise : les primes, la PVC, la PVM, les MECs et les promotions ... autant d'outils qui permettent de récompenser la performance individuelle.
- ✚ La CFDT regrette que nos revendications principales n'aient pu aboutir cette année. Malgré un vrai débat nous n'arrivons toujours pas à transformer concrètement notre accord afin d'éradiquer réellement :
 - Les bas salaires : aujourd'hui un cadre dans la première catégorie bas salaire devra malgré des mesures spécifiques mettre environ 7 ans avant de passer dans la deuxième catégorie bas salaire cadre. Il est temps de ne plus seulement afficher que nos salaires sont bons en moyenne, mais également pour chacun d'entre nous.
 - Que l'on respecte une hiérarchie des normes entre salaires, métiers et classifications en mettant des garanties aux dérives possibles des MEC
- ✚ Le bilan de cet accord au sein même des établissements secondaires permettrait de consolider le dialogue entre tous et d'avoir une visibilité beaucoup plus proche des réalités locales, plutôt que les bilans donnés lors de la restitution au niveau des EP qui moyenne toutes les problématiques liées aux salaires.

Comme vous avez pu également le constater, la CFDT a su exprimer sa prudence et saura attendre que les résultats positifs de fin 2015 soient confirmés dans les mois à venir (*ce que nous espérons vivement*). La bonne tenue en France de nos résultats financiers 2015 montre que l'investissement dans le Haut Débit fixe et mobiles était une des conditions de réussite sur le secteur des télécoms français, mais la diversification prévue avec Essentiels2020 dans notre entreprise passe par un investissement de tous. La transformation des enjeux du plan stratégique en France et leur réussite est à mettre au crédit de la mobilisation de l'ensemble des salariés les années précédentes. Les salariés sont en réelle attente de la reconnaissance de leur mobilisation.

La CFDT prendra une nouvelle fois ses responsabilités à signer l'accord salarial 2016, mais c'est avant tout pour que les salariés ne perçoivent pas moins que l'an passé, et continue à bénéficier de l'ensemble des mesures obtenues les années précédentes et conservées dans l'accord 2016.

Nous prenons cette année comme une étape vers un futur meilleur dans nos résultats, mais également avec une traduction plus concrète pour la négociation de l'accord de 2017. Il faudra alors, avec la loi REBSAMEN, parler du partage des richesses et faire en sorte que le dialogue sur des problématiques de fond (*évoquées précédemment*) s'inscrive dans nos futurs accords